



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 2230 CH-3001 Berne

cran02@bluewin.ch - www.cran.ch - IBAN: CH86 0900 0000 3051 4517 5



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 08 JUIN 2020

CORPS DÉTRUITS, VIOLENCE LÉGITIME ET VIOLENCE ILLÉGITIME : MARTINIQUE ET USA

Le CRAN dénonce la mise à mort d'un Noir par une police suprématiste et salue la destruction des statues d'un « abolitionniste » également suprématiste

La semaine dernière deux événements s'inscrivant dans des perspectives post-esclavagistes diamétralement opposées se sont télescopés à quelques jours d'intervalle. D'une part, aux Etats-Unis, la énième affirmation d'une suprématie Blanche criminelle à travers un de ses outils institutionnels de prédilection qu'est la police. D'autre part, en Martinique, la énième démonstration de résistance à cette suprématie mortifère à travers les forces les plus vives, à savoir la jeunesse.



« I can't breathe » : Je veux vivre ! ... Et ils l'ont tué !

25 mai 2020. Minneapolis (USA). Des passants filment dans une rue avec leur portable une scène historique qui, en quelques heures, va enflammer les réseaux sociaux et les rues des villes américaines. Quatre policiers Blancs s'affairent autour d'un Noir, George Floyd (46 ans), soupçonné d'avoir écopé un faux billet de USD 20. Plaqué au sol sur le ventre, ce dernier est immobilisé par un policier qui l'étrangle avec son genou pressé sur le cou. Il pousse des râles : « *Please I can't breathe* » ! Des passants implorent les policiers de lâcher prise. Sans succès. Emmené inerte à l'hôpital, George Floyd y serait décédé. Une autopsie indépendante conclura plutôt à un homicide provoqué par la pression du genou sur le cou.

Si dans un premier temps les quatre policiers seront juste licenciés, dans les jours qui suivront, et en raison de nombreuses protestations, seul le policier ayant usé de son genou sur le cou du captif Noir sera déféré devant la justice et arrêté. Mais, après d'autres tergiversations, c'est l'ensemble des policiers qui sera arrêté et poursuivi pour « meurtre ».

Survenue dans ces conditions odieuses, la mort de George Floyd va susciter une colère multicolore, surtout Noire. L'embrasement, qui a gagné de nombreuses villes américaines, va s'étendre à toute la planète, y compris la Suisse (Lausanne, Neuchâtel, Zürich, Genève, etc). Une organisation réunissant d'anciens chefs d'Etat africains, discrète jusque-là, va dénoncer avec force ce « crime ». Quant à Trump, après des rapides regrets à la famille, il va s'en prendre aux « voyous » en colère. Dénonçant un terrorisme intérieur, il va finir par lancer l'armée contre les manifestants, malgré l'opposition de certains officiers. Enfin, la Ville de Minneapolis vient de s'engager à « *démanteler* » sa police afin de « *reconstruire avec la population un nouveau modèle de sécurité publique qui assure vraiment la sûreté de notre population* ».

« *Nous en avons assez d'être entourés de symboles qui nous insultent* »

22 mai 2020. Martinique (Antilles). Ce jour commémorant l'abolition de l'esclavage des Noirs sur l'île est choisi par des jeunes activistes pour poser un acte symbolique majeur : la destruction de deux statues de Victor Schoelcher (1804-1895) à Fort-de-France et dans une ville portant son nom. Député français, ce dernier a œuvré à l'abolition de l'esclavage, avec pour effet l'indemnisation des seuls esclavagistes. De plus, sa promotion exclusive dans le champ mémoriel au détriment des libérateurs Noirs souvent ignorés ou occultés¹, a été dénoncée par les porte-paroles des activistes, deux jeunes femmes, dans des vidéos² devenues virales sur les réseaux sociaux ainsi que dans un communiqué. Leurs motivations : « *Nous en avons assez, nous jeunes Martiniquais, d'être entourés de symboles qui nous insultent. Schoelcher n'est pas notre sauveur. (...) Nous ne demanderons plus l'autorisation d'être respectés. (...)* »³.

Se revendiquant « *anti-héritage colonial* » et « *anti-Békés* »⁴, ces jeunes en colère n'en sont pas à leur premier coup d'éclat⁵. Leurs porte-paroles ont été placés en garde-à-vue, avant d'être convoquées au tribunal le 9 juillet. Largement soutenu par des anonymes⁶, leur acte a été quasi unanimement condamné par l'« *élite* » martiniquaise intellectuelle ou politique. Autre forte réaction, celle des « *Loges maçonniques de Martinique, sous la bannière du Grand Orient de France* » (France Antilles, 29.05.2020). Quant au président Macron, il n'a pas hésité, sur Twitter (23.05.2020), à « *condamner* » les destructions et à saluer l'homme Schoelcher qui, « *en abolissant l'esclavage il y a 172 ans, (...) a fait la grandeur de la France* ».



Au vu de ce qui précède,

Le CRAN tient d'abord à présenter ses condoléances à la famille de George Floyd. Puisse-t-il reposer en paix auprès des Ancêtres. **Un vibrant hommage** lui est également rendu ici. Par sa mort atroce, non désirée ni souhaitée, il a permis de relancer avec une détermination renouvelée le Combat contre les

surgissements - au moins - du Suprématisme Blanc aux Etats-Unis, par sa dynamique inclusive autour des valeurs de respect de la Dignité humaine et de Justice. « *Tu as changé le monde* » lui a remercié l'activiste africain-américain Al Sharpton, dans son oraison funèbre, le 4 juin dernier, pendant que continuait de résonner partout dans le monde - pour un moment - « *Black Lives Matter* ». *Thank you George Floyd !*

Le CRAN tient également à rendre le même hommage aux jeunes Martiniquais qui, s'affranchissant d'autorisation, ont osé apporter une rectification juste et impérieuse à la représentation d'une histoire falsifiée de la résistance Noire, récupérée par l'autre Suprématisme Blanc, celui-là français : « *Combats Noirs, Héros Blancs* ». Un soutien ne se substitue pas à la structure principale : un abolitionniste ne peut devenir libérateur à la place de ceux qui sont au combat. De même la Mémoire de la Shoah n'a jamais élevé au même diapason les victimes juives et les « Justes » européens. Légitime, symbolique, pédagogique, l'action des jeunes visait la réparation et la réappropriation de la Mémoire attachée au combat mené par leurs Ancêtres depuis qu'ils sont captifs. Merci à eux d'avoir fait déchoir de son piédestal - même pour un instant - ce Suprématisme Blanc incarné par l'imposture appelée Schoelcher.

Le CRAN se félicite des perspectives post-esclavagistes encourageantes que viennent de dessiner les jeunes Martiniquais, en impulsant notamment un débat fécond. De plus, en cherchant avant tout à s'appuyer sur leurs Ancêtres, ils peuvent inspirer la jeunesse africaine. Celle-ci a certes réussi à faire bouger les lignes par une solide mobilisation contre l'imposture du Franc CFA ou des tests de vaccins jugés négricides. Mais reste cruciale la décolonisation-réappropriation des espaces mémoriels africains, toujours constellés de vestiges coloniaux « *insultants* » (monuments, noms de rue, de villes, de pays, etc.).

Le CRAN se félicite également des perspectives internationalistes qui se dessinent à travers le retentissement mondial de la mise à mort en direct de George Floyd. La mobilisation et la solidarité pour dénoncer les injustices récurrentes contre les Noirs sont stimulantes. Ces perspectives pourraient inspirer les jeunes Africains pour le futur. Déjà confrontés au Suprématisme Blanc post-esclavagiste (y compris arabo-musulman), ils voient aujourd'hui se dresser un nouveau Suprématisme, Jaune cette fois, tel que l'ont démontré dernièrement les énièmes violences racistes anti-Noirs en Chine sous couvert du Covid-19. Avec le défi que représentent d'autres « George Floyd » en France (ex. Lamine Dieng, Adama Traoré, etc.), en Suisse (ex. Mike Ben Peter, Samson Chukwu, etc.) et ailleurs, il faudra redéfinir les stratégies.

Police suisse = Police américaine ?

Le CRAN condamne avec la plus grande énergie la coupable démission des autorités américaines autant que leurs tergiversations pour appliquer simplement le droit, dans un Etat de droit, face à des présumés meurtriers filmés dans leur action. Comme tout Etat de droit, les Etats-Unis se doivent de veiller indistinctement à la protection de tous leurs citoyens contre toute violation de leurs droits les plus élémentaires, quelque soit l'idéologie des gouvernants et des élites. A cet égard, rappelons qu'avec un contexte socio-historique différend, la situation en Suisse est identique. A plusieurs reprises, le CRAN a eu à dénoncer sans grand effet des brutalités similaires des polices du pays, avec mort d'hommes⁷.

Le CRAN condamne avec la même fermeté les réactions révisionnistes du président français et de certaines élites martiniquaises conformes ou soumis au diktat de l'imposture des « *Combats Noirs, Héros Blancs* ». Schoelcher, qui a permis l'indemnisation des esclavagistes, n'a jamais été le libérateur des Noirs. En l'espèce, l'abolitionisme Blanc du 19^e siècle n'était qu'opportunisme et mystification : l'économie esclavagiste, qui avait propulsé la prospérité du Monde Blanc, était en fin de course, inattractive. Se profilait à l'horizon, en Afrique, une exploitation coloniale bien plus lucrative, avec les mêmes ingrédients (le travail forcé) et un prétexte plus exaltant (la mission « civilisatrice ») pour la bonne conscience.

Le CRAN prie instamment tous les dirigeants et hommes d'États africains de faire écho à l'indignation forte qui s'est exprimée au sein de l'opinion publique africaine face à l'acte inhumain de Minneapolis. Une

nouvelle culture politique devrait leur imposer de défendre de manière crédible les droits bafoués des Noirs partout dans le monde, y compris en Afrique, dans des instances bilatérales et multilatérales. **Le CRAN appelle également l'Etat suisse** à apporter davantage de protection à ses propres citoyens Noirs ainsi qu'un soutien plus significatif et moins aléatoire à la lutte contre le racisme anti-Noir, **racisme le plus fréquent mais le moins soutenu par les autorités suisses.**

Le CRAN reste confiant en l'avenir. Les signaux différends, mais convergents, envoyés par la destruction du corps (physique) de George Floyd et de celui (symbolique) de Victor Schoelcher vont stimuler sans doute le combat de dénonciation et de lutte contre les injustices institutionnalisées faites aux Noirs depuis des siècles. Une combativité nouvelle s'amorce aux Etats-Unis et dans le monde avec la volonté de triompher de l'hydre du trop persistant racisme anti-Noir. Car, de la même manière il y a eu un début à ce racisme et au Suprématisme Blanc, Jaune ou autre qui lui sert de catalyseur, de même il y aura une fin. A nous d'y œuvrer. Par une mobilisation sans relâche, une solidarité respectueuse, autant que par la déconstruction des constructions (monuments, discours, images, pratiques, etc.) racistes.

Avec nos meilleures salutations.

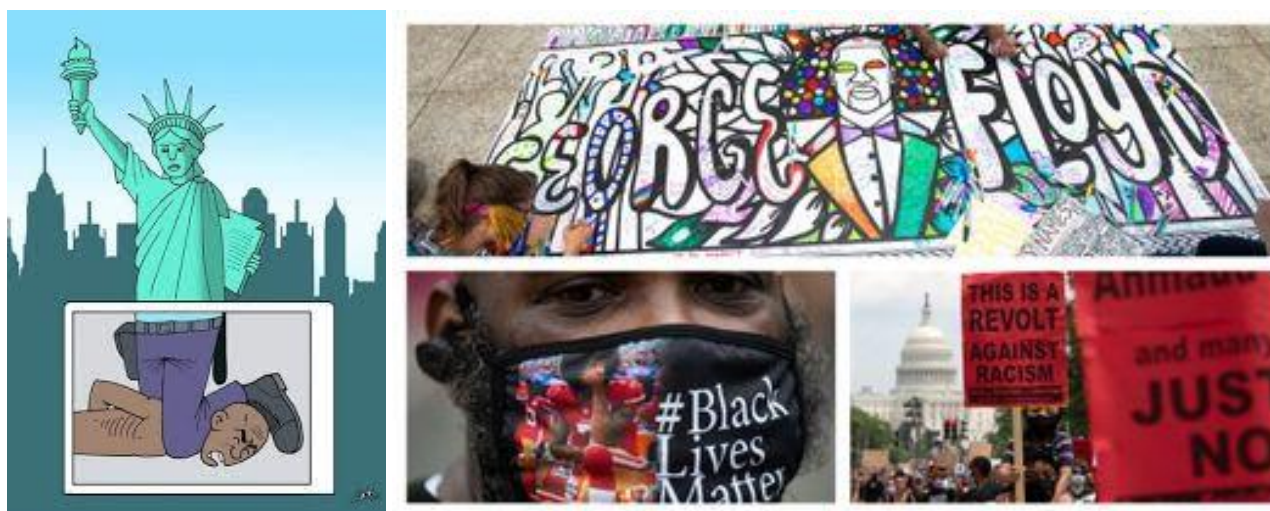
Fait à Berne, le 8 juin 2020

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles :

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Mutombo Kanyana, Secrétaire-général (079 754 54 85)



Communiqué adressé pour information à :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Ambassadeur américain auprès de l'ONU, à Genève- Ambassadeur suisse auprès de l'ONU, à Genève- Ambassadeurs africains en Suisse, à Berne et Genève- Haut-Commissariat et Conseil de l'ONU pour les Droits humains, Genève- Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Genève | <ul style="list-style-type: none">- Groupe de travail des Experts indépendants de l'ONU sur les Afro-descendants, Genève- Commission fédérale contre le racisme (CFR), Berne- European Council on Racism and Intolerance (ECRI), Strasbourg- ONGs de défense de la dignité et des droits humains- Associations africaines- Presse nationale suisse et internationale (représentée en Suisse) |
|---|---|

NOTES

¹ La destruction des statues est intervenue un jour éminemment symbolique. C'est l'anniversaire d'une révolte provoquée par l'inapplication du décret d'abolition (24.04.1848) et qui débouchera sur l'abolition le 22 mai 1848. Les acteurs majeurs de ces événements sont Noirs à l'exemple du déclencheur de cette énième révolte de Noirs esclavagisés, le joueur de tam-tam Romain.

² <https://www.facebook.com/100005393142737/videos/1369716899884735/>,
<https://www.youtube.com/watch?v=sx7amTUOQgA>

³ Voir le Communiqué des jeunes Martiniquais et quelques réactions martiniquaises,
<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/societe/statues-de-schoelcher-raisons-et-reactions-554723.php>

⁴ Les «Békés» sont les héritiers des anciens esclavagistes français qui contrôlent encore aujourd'hui l'activité économique en Martinique comme en Guadeloupe. Ils sont notamment accusés comme étant à l'origine d'une terrible pollution au chlordécone, un pesticide longtemps utilisé dans les bananeraies et ayant empoisonné les Antillais pour des générations, en provoquant des cancers de la prostate.

⁵ Fin 2019 et début 2020, pendant plusieurs semaines, chaque week-end, ils ont par exemple bloqué les hypermarchés (qui appartiennent aux Békés). Ils ont manifesté également à plusieurs reprises devant des mairies. (cfr *France-Antilles*, 23.05.2020)

⁶ Signalons à ce sujet que l'avocat Dominique Monotuka, l'un des meilleurs défenseurs des causes en faveur des victimes du système colonial local s'est aussitôt proposé pour prendre la défense des porte-paroles du mouvement.

⁷ **Liste non exhaustive de Noirs morts des violences policières en Suisse** (faits relevés dans la presse) :

- Le 28 février 2018, Mike, un ressortissant nigérian de 40 ans et père de famille est interpellé en ville de Lausanne par des policiers qui le soupçonnent d'être un trafiquant de drogue sur la seule base du profilage racial. Parce qu'il a osé protester, il s'est aussitôt retrouvé plaqué violemment au sol et immobilisé de longues minutes. Des témoignages recueillis (voir *20 Minutes*, 1.03.2018) font état de longs cris et gémissements de douleur entendus avant de rendre l'âme. Alors que la police affirmera ensuite, "preuve" à l'appui, avoir trouvé des boulettes de cocaïne dans sa bouche, ce que contredira le rapport officiel d'autopsie.
- Le 24 octobre 2017, Lamine Fatty, un jeune ressortissant gambien de 23 ans, interpellé sur la base du profilage racial, en étant pris pour un autre qui était recherché, meurt dans les locaux de la police à Lausanne.
- Le 6 novembre 2016, à Bex, dans le canton de Vaud également, deux patrouilles de police venues neutraliser un jeune Noir, Hervé Mandundu (RDC), citoyen suisse, qui les menaçait avec un couteau de cuisine le canardent de plusieurs balles.
- Le 17 mars 2010, à l'aéroport de Zürich-Kloten, un requérant d'asile Nigérian trouve la mort avant son refolement, pendant que des policiers essaient de le maîtriser au sol, menotté et entravé aux pieds.
- Le 16 mars 2008, un Sierra-Léonais de 26 ans, frappé de «Non-Entrée en matière» pour sa demande d'asile, meurt dans les locaux de la Gendarmerie du Sentier, à Yverdon, dans le canton de Vaud.
- Le 25 août 2007, une Guinéenne de 25 ans, est retrouvée morte au pied de son immeuble, à Genève. Des policiers ayant fait irruption à 3 h du matin dans son appartement, sans mandat d'arrêt ni de perquisition, prétendent qu'elle s'est jetée de son balcon, au 4ème étage, à leur arrivée. Mais le corps ne présente de trace d'écrasement au sol.
- Le 1er septembre 2004, alors qu'il était emprisonné depuis sept jours, un requérant d'asile nigérian de 17 ans, incarcéré à la suite d'une rafle de la police dans un centre de requérants d'asile à Lugano, est retrouvé pendu au moyen d'un drap, aux barreaux de sa cellule, dans la prison de district de Bellinzona, en Suisse italienne.
- Le 12 février 2003, meurt un requérant d'asile originaire du Nigéria, laissé plusieurs jours sans soins, selon des témoins, au centre pour requérants Thurof à Oberbüren, dans le canton de Saint-Gall.
- Le 1er mai 2001, un jeune Nigérian de 27 ans, meurt par étouffement au Centre de refolement de Granges, en Valais, lors d'une tentative de renvoi forcé extrêmement musclé.

Signalons aussi qu'en 2007, un rapport interne de la police vaudoise a ainsi cité sous anonymat des témoignages de policiers et ex-policiers sur la réalité des violences racistes ciblant les Noirs et pleinement assumées par des policiers qui en faisaient parfois un objet de divertissement, comme au bon vieux temps de l'esclavage ou des colonies. Ainsi : « *Les Blacks se faisaient tabasser alors qu'ils n'avaient pas de drogue sur eux et qu'ils possédaient des papiers en règle. Nos rapports d'intervention faisaient état d'agressivité du suspect pour justifier les hématomes* » (in *Le Matin Dimanche*, 30.9.2007)

Cfr. *Rapport sur l'actualité du racisme anti-Noir en Suisse 2000-2014*, CRAN, 2015, 286 pages

